

PROGRAMME DE TRAVAIL THÉMATIQUE DU SOUTH CENTRE

(2026 À 2028)



Photos from Pexels

 **SOUTH
CENTRE**



PROGRAMME DE TRAVAIL THÉMATIQUE DU SOUTH CENTRE 2026 À 2028

I. INTRODUCTION

Le South Centre est une organisation intergouvernementale indépendante qui sert de plateforme de réflexion pour les pays en développement. Il a pour objectif de promouvoir la solidarité, la conscience et la connaissance mutuelle entre les pays et les peuples du Sud à travers son travail sur les questions de politique de développement.

Conformément à l'article II de l'Accord établissant le « South Centre », son objectif est de « promouvoir la convergence des points de vue et des approches des pays du Sud sur les questions économiques, politiques et stratégiques mondiales liées à l'évolution des concepts de développement, de souveraineté et de sécurité ». En outre, conformément à l'article III de l'accord, le Centre est chargé de « générer des idées et des propositions orientées vers l'action qui seront examinées, le cas échéant, par les gouvernements du Sud, les institutions de coopération Sud-Sud, les organisations intergouvernementales, les organisations non gouvernementales et la communauté internationale au sens large ». Cela comprend des conseils et un soutien en matière de politiques aux entités collectives du Sud telles que le Groupe des 77 et la Chine (G77), le Mouvement des pays non alignés (NAM) et l'Union africaine.

Ce document présente les domaines thématiques que le South Centre abordera au cours de la période 2026-2028. Il décrit les domaines clés que le Centre couvrira par le biais de contributions à la recherche, de conseils politiques, de renforcement des capacités et de campagnes de sensibilisation afin de relever les nombreux défis auxquels est confronté le Sud.

Ce programme de travail est conçu pour permettre au Centre de répondre efficacement et en temps opportun, dans le cadre de ses capacités et de son mandat, aux demandes de ses États membres et d'autres pays en développement, en reconnaissant pleinement la diversité des stratégies qu'ils suivent pour atteindre leurs objectifs nationaux de développement.

Les activités du Centre viseront à renforcer la capacité des pays en développement à :

- (i) contribuer à la conception d'un système multilatéral qui préserve l'espace politique national et soutient les actions visant à atteindre les objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'éradication de la pauvreté ;
- (ii) participer efficacement aux forums internationaux, en comprenant pleinement la pertinence et les implications des questions en cours de négociation ;

- (iii) soutenir les pays en développement dans la formulation et la présentation de leurs propres programmes axés sur le développement, y compris de nouvelles initiatives et contre-propositions, en tenant compte de la diversité des stratégies et des positions nationales en matière de développement ;
- (iv) explorer les terrains d'entente afin de renforcer la capacité collective des pays en développement à influencer les résultats des négociations internationales dans les domaines couverts par le programme.

Le Centre mettra en œuvre ce programme avec son personnel, tout en renforçant sa capacité de mise en œuvre grâce à la coopération avec un vaste réseau d'agences du système des Nations Unies, des institutions d'enseignement et de recherche, des groupes de réflexion et des organisations non gouvernementales (ONG) du Sud. Les thèmes énumérés ci-dessous peuvent être développés par le Conseil d'administration du Centre Sud en réponse aux recommandations du Conseil des représentants et aux demandes spécifiques adressées au Centre.

Lors de l'élaboration du présent programme de travail, le Secrétariat a pris en considération les interventions faites lors des réunions du Bureau et du Conseil, ainsi que lors d'autres réunions avec les États membres. Compte tenu des ressources limitées disponibles, il ne vise pas à élargir les domaines thématiques traités par le Centre.

Les questions indiquées sous chaque domaine ci-dessous sont données à titre d'exemple et ne couvrent pas l'ensemble des aspects qui pourraient être traités compte tenu des développements nationaux et internationaux pertinents et des demandes reçues des États membres. Certains des thèmes abordés étant intersectoriels, ils seront traités conjointement par deux ou plusieurs Programmes du Centre.

II. THÈMES DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU SOUTH CENTRE

Sous réserve de la disponibilité des ressources, les principales priorités thématiques du South Centre pour la période 2026-2028 comprendront :

1. la mise en œuvre du Programme 2030, y compris les mesures politiques visant à éliminer la pauvreté
2. le changement climatique, les questions environnementales et le développement durable
3. les institutions internationales et la gouvernance mondiale
4. la transformation numérique et les technologies de pointe
5. la lutte contre les mesures coercitives unilatérales
6. l'évolution de l'économie mondiale, notamment en ce qui concerne le financement du développement et la dette extérieure

7. le commerce international et le développement
8. le régime international des investissements
9. l'innovation, la propriété intellectuelle, le transfert de technologies et la protection des connaissances traditionnelles
10. la biodiversité, l'accès aux ressources génétiques (marines et terrestres) et le partage des avantages
11. les dimensions sociales du développement et les droits de l'homme, y compris les inégalités de revenus et les inégalités entre les sexes
12. la santé et le développement, y compris la couverture sanitaire universelle, l'accès aux médicaments et aux technologies médicales, la résistance aux antimicrobiens, et la recherche et le développement (R&D)
13. le renforcement de la coopération Sud-Sud et triangulaire
14. la réforme du système fiscal international, les droits fiscaux dans l'économie numérique et les flux financiers illicites

Une brève description des questions susmentionnées est présentée ci-dessous.

1. Mise en œuvre du Programme 2030, y compris les mesures politiques visant à éliminer la pauvreté

Les travaux du Centre viseront à mettre en place un système multilatéral équitable et inclusif qui préserve la marge de manœuvre des politiques nationales et favorise les mesures visant à atteindre les ODD, en particulier ceux relatifs à l'élimination de la pauvreté. Le Centre mènera des activités visant à renforcer les capacités des pays en développement en ce qui concerne la mise en œuvre du Programme 2030 et des objectifs de développement durable connexes. Il continuera à apporter son soutien aux pays en développement dans le cadre des réunions des Nations Unies, y compris les forums politiques de haut niveau et autres forums pertinents sur la mise en œuvre du Programme 2030.

2. Changement climatique, questions environnementales et développement durable

Le South Centre soutiendra les pays en développement aux niveaux mondial et national en ce qui concerne les questions environnementales, notamment le changement climatique et divers aspects du développement durable. Il mènera des recherches et des analyses politiques, appuiera le renforcement des capacités nationales et fournira un soutien à la mise en œuvre des politiques tout en encourageant l'utilisation des énergies renouvelables dans les pays en développement et les pays les moins avancés, en fonction de leurs besoins de développement. Les domaines visés comprennent notamment l'atténuation, l'adaptation, le transfert de technologies, l'industrialisation verte, le financement et les pertes et dommages. Dans le cadre de ce domaine d'activité, le Centre continuera à travailler sur l'interface entre le changement climatique et les droits de l'homme, le commerce, l'innovation, l'investissement, la propriété intellectuelle et d'autres domaines politiques, dans le but de surmonter la fragmentation du

système international à cet égard. Cela inclura des travaux sur la manière dont les structures commerciales peuvent soutenir l'industrialisation verte et numérique, la valorisation et la création de valeur ajoutée dans le contexte d'une transition juste et du développement durable.

3. Institutions internationales et gouvernance mondiale

Le South Centre continuera son travail sur les questions de gouvernance mondiale, notamment sur la persistance des disparités et des déséquilibres en matière de gouvernance dans divers domaines thématiques. Le Centre fournira son soutien aux pays en développement afin de renforcer leur capacité à participer plus efficacement aux processus et aux prises de décision au niveau mondial, ainsi qu'à la réforme des institutions et des systèmes globaux.

Les questions et activités concernées comprennent le suivi et la fourniture de conseils sur les réformes institutionnelles dans les institutions multilatérales (notamment les Nations Unies, les institutions financières internationales et l'OMC) ainsi que sur l'évolution des processus plurilatéraux (tels que les BRICS et les organisations d'intégration régionale). Le Centre apportera également son soutien à la mise en œuvre du Pacte pour l'avenir et d'autres accords internationaux.

4. Transformation numérique et technologies de pointe

L'objectif principal de ce domaine de travail transversal est de veiller à ce que les cadres mondiaux de gouvernance du numérique et de l'intelligence artificielle (IA) reflètent les intérêts des pays en développement et contribuent à une participation plus équitable à l'économie numérique mondiale. Pour ce faire, il convient d'examiner comment la transformation numérique et l'IA peuvent favoriser le développement économique des pays en développement tout en atténuant les risques associés, tels que la dépendance technologique, les pertes d'emplois et l'aggravation de la fracture numérique. Le programme de recherche se concentrera sur l'impact et l'accès aux technologies de pointe, y compris l'IA, et sur la manière dont les réglementations relatives à la localisation des données et aux flux transfrontaliers de données influencent la capacité des pays en développement à adopter et à développer des capacités en matière d'IA et à poursuivre des stratégies industrielles. Le programme abordera également l'impact des technologies numériques sur le commerce (y compris les disciplines émergentes relatives au commerce électronique et aux droits de douane), l'éducation et l'accès aux services de santé, et apportera son appui pour le développement d'une industrie numérique nationale et d'une infrastructure publique numérique (DPI). Le Centre fournira des conseils sur la gouvernance de l'IA, en veillant à ce qu'elle soit fondée sur les droits de l'homme, l'éthique et qu'elle n'aggrave pas les disparités technologiques.

5. Lutte contre les mesures coercitives unilatérales

Le Centre défendra fermement, par principe, le multilatéralisme et soutiendra les pays en développement dans leurs efforts visant à lutter contre les mesures coercitives unilatérales (MCU) adoptées en violation du droit international et de la Charte des Nations Unies, qui constituent une menace sérieuse pour la réalisation des ODD et des droits de l'homme (en particulier le droit au développement). Les travaux à entreprendre comprendront l'analyse des preuves relatives à l'impact des mesures coercitives unilatérales sur les droits de l'homme et la présentation de rapports au Secrétaire général des Nations unies en réponse aux résolutions des Nations unies sur la question. Une coopération et des consultations étroites avec le Rapporteur spécial des Nations unies sur l'impact négatif des mesures coercitives unilatérales sur la jouissance des droits de l'homme seront menées dans ce domaine.

6. Évolution de l'économie mondiale, notamment en ce qui concerne le financement du développement et la dette extérieure

Les thèmes à traiter comprennent les effets de la situation économique mondiale sur le financement du développement des pays en développement, la mise en œuvre de l'Engagement de Séville, les questions relatives à la dette extérieure et la mobilisation des ressources nationales. Le Centre abordera également divers aspects de la réforme de l'architecture financière mondiale. Les débats sur le financement du développement seront couverts et une assistance et des conseils seront fournis aux pays en développement sur ces questions. Le South Centre continuera de participer en tant que partenaire au Le Groupe de réflexion interinstitutions sur le financement du développement de l'ONU, et en tant qu'observateur au Groupe intergouvernemental des 24.

7. Commerce international et développement

Le South Centre continuera à participer activement à façonner l'évolution et la gouvernance du système commercial international, en veillant tout particulièrement à ce que les règles et pratiques commerciales soutiennent les objectifs de développement, d'industrialisation et de résilience des pays du Sud. Cette approche globale englobe l'agriculture, les services, le commerce électronique, le commerce numérique, les mesures commerciales liées au climat, la politique industrielle verte, le commerce et l'environnement, la réforme de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et les accords de libre-échange. Les travaux du Centre sur la réforme de l'OMC couvrent la gouvernance institutionnelle, la fonction de négociation, le règlement des différends et la pertinence continue du traitement spécial et différencié et de la dimension développement dans le cadre de l'OMC. Le Centre se penchera également sur les tendances systémiques plus larges qui affectent le système commercial, notamment les changements dans la politique tarifaire, le recours à des mesures commerciales unilatérales, les nouveaux accords commerciaux et le déploiement croissant d'instruments commerciaux à des fins politiques ou géopolitiques, tout en intensifiant l'attention portée à la politique commerciale numérique et aux aspects commerciaux de l'intelligence artificielle. Le Centre aidera les pays en développement à faire avancer les propositions de réforme de l'OMC qui reflètent leurs priorités et renforcent les disciplines axées sur le développement. Il se penchera notamment sur la manière dont les pays en développement peuvent relever les défis liés à des secteurs particuliers, tels que les matières premières essentielles. En outre, le Centre continuera de suivre les processus commerciaux régionaux et bilatéraux, notamment la négociation et la mise en œuvre de l'accord sur la zone de libre-échange continentale africaine et des protocoles et annexes connexes, et d'aider les pays en développement à aligner leurs engagements commerciaux sur leurs stratégies nationales de développement et leurs priorités en matière de coopération Sud-Sud.

8. Régime international en matière d'investissement

Le South Centre continuera d'examiner les tendances en matière de traités bilatéraux d'investissement et d'autres accords internationaux d'investissement, en particulier en ce qui concerne les normes de protection, les responsabilités des investisseurs, la préservation de la marge de manœuvre nationale pour la mise en œuvre des politiques publiques et les modifications apportées aux systèmes de règlement des différends. Le Centre fournira des conseils sur le retrait des traités bilatéraux d'investissement et l'inclusion de dispositions favorables au développement dans les accords nouveaux ou renégociés, ainsi que sur la réforme du régime international d'investissement afin d'atteindre les objectifs de développement

durable, y compris les investissements pour l'action climatique. Les travaux se poursuivront dans le cadre des négociations en cours au sein de la Commission des Nations unies pour le droit commercial international (CNUDCI) concernant la réforme du système de règlement des différends, y compris en ce qui concerne les questions de procédure et de fond, telles que la détermination des dommages-intérêts, et la proposition de création d'un mécanisme multilatéral permanent de règlement des différends.

9. Innovation, propriété intellectuelle, transfert de technologie et protection des connaissances traditionnelles

Afin d'aligner les politiques des pays en développement en matière d'innovation, de transfert de technologie et de propriété intellectuelle sur leurs objectifs de développement, le South Centre soutiendra les pays en développement en leur fournissant des conseils en matière de négociation et des formations pour leur permettre de participer efficacement à divers forums, notamment l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Il continuera à fournir des analyses et à préconiser le recours aux flexibilités en matière de santé publique et autres dans la mise en œuvre de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), notamment par un examen rigoureux des brevets, et à fournir des conseils sur la mise en œuvre des traités administrés par l'OMPI (y compris les nouveaux traités adoptés en 2024) et sur les dispositions relatives à la propriété intellectuelle dans les accords de libre-échange. Les domaines d'activité comprendront le développement progressif du droit des brevets et du droit d'auteur, l'interaction entre la propriété intellectuelle et l'intelligence artificielle et d'autres technologies de pointe, y compris les produits biologiques, ainsi que la protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles.

10. Biodiversité, accès aux ressources génétiques (marines et terrestres) et partage des avantages

Le Centre continuera de fournir des analyses afin de soutenir les intérêts des pays en développement en ce qui concerne les régimes internationaux pour l'utilisation durable de la biodiversité et le partage des avantages découlant de son exploitation. Cela comprend le soutien aux négociations pertinentes et à la mise en œuvre au niveau national de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et du Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages, de l'Accord au titre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer relatif à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale (Accord BBNJ), du Traité de l'OMPI sur les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés, ainsi que la protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles.

11. Dimensions sociales du développement et droits de l'homme, y compris les inégalités de revenus et entre les sexes

Le South Centre continuera à mener des recherches sur les politiques, à renforcer les capacités et à mener des actions de sensibilisation afin de promouvoir les progrès dans divers aspects des dimensions sociales du développement dans une perspective des droits de l'homme. L'un des principaux domaines d'intérêt sera celui des droits sociaux (et des droits économiques associés), tels que le droit à l'alimentation, le droit à la santé, le droit à l'éducation et le droit au développement, ainsi que leur interaction avec des questions telles que le changement climatique, la responsabilité des entreprises, la sécurité alimentaire et les moyens de

subsistance des petits agriculteurs. La dimension du développement liée au genre ainsi que la nécessité d'une plus grande équité sociale aux niveaux national et international seront également au centre des préoccupations, y compris les droits en matière de santé sexuelle et reproductive (SRHR). La mise en œuvre des questions sociales dans les ODD, notamment l'élimination de la pauvreté et de la faim tout en renforçant la sécurité alimentaire, l'accès à la santé et à l'éducation, la mise en œuvre des droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales, et la réduction des inégalités, sera abordée. Les travaux se poursuivront également en ce qui concerne l'initiative visant à adopter un instrument juridiquement contraignant sur les sociétés transnationales et autres entreprises ayant des activités transnationales et les droits de l'homme, ainsi qu'un pacte sur le droit au développement.

12. Santé et développement, y compris la couverture sanitaire universelle, l'accès aux médicaments et aux technologies médicales, la résistance aux antimicrobiens et la recherche et le développement (R&D)

Le South Centre accordera la priorité aux domaines d'activité suivants en matière de santé publique mondiale afin de soutenir les pays en développement, par le biais de recherches visant à éclairer les politiques et les négociations, de campagnes de sensibilisation, de renforcement des capacités et de participation aux discussions mondiales, dans le but : de contribuer à améliorer l'accès à des médicaments, vaccins et outils de diagnostic abordables ; de promouvoir l'équité en matière de santé dans les cadres de gouvernance internationaux ; de renforcer les systèmes de santé, les soins de santé primaires et la prévention des infections ; de mettre en œuvre les modifications apportées au Règlement sanitaire international de l'OMS et de soutenir les négociations concernant l'accord sur les pandémies, y compris son annexe ; de contribuer à la lutte contre la crise de la résistance aux antimicrobiens ; d'aborder le lien entre la santé humaine, la santé animale et l'environnement dans le contexte du changement climatique.

13. Renforcement de la coopération Sud-Sud et triangulaire

Le Centre poursuivra ses travaux de recherche et de renforcement des capacités en vue d'étendre la coopération Sud-Sud et triangulaire en tant qu'outil important pour mettre en œuvre les ODD et relever les défis découlant des crises parallèles et des événements mondiaux. Les travaux porteront sur les tendances et les stratégies visant à renforcer la coopération Sud-Sud et triangulaire, y compris la capacité institutionnelle des pays en développement à agir en tant que fournisseurs et bénéficiaires de la coopération Sud-Sud. Le rôle que les institutions du Sud, telles que les BRICS et les banques de développement, peuvent jouer dans l'expansion de la coopération Sud-Sud et triangulaire sera examiné, ainsi que les moyens de redynamiser le Mouvement des pays non alignés et de soutenir l'action collective des pays en développement afin de renforcer leur influence dans l'élaboration des cadres de gouvernance mondiale, notamment par le biais des travaux d'organismes des Nations unies tels que le Bureau des Nations unies pour la coopération Sud-Sud.

14. Réforme du système fiscal international, droits fiscaux dans l'économie numérique et flux financiers illicites

Le South Centre continuera à œuvrer pour améliorer la mobilisation des ressources nationales et renforcer la capacité des pays en développement à générer des recettes fiscales et à lutter contre les flux financiers illicites. Une attention particulière sera accordée au renforcement du respect des obligations fiscales par les entreprises multinationales et à la lutte contre la

planification fiscale agressive. Les travaux mettront également l'accent sur le soutien aux questions qui intéressent les pays en développement, telles que la Convention-cadre des Nations Unies sur la coopération fiscale internationale, la fiscalité de l'économie numérique, les mesures fiscales visant à accélérer la transition écologique, l'imposition effective des personnes fortunées, les taxes sur les péchés et la fortune, la prévention et le règlement des différends, la publication de rapports publics pays par pays et la conversion de l'instrument accéléré des Nations Unies en un traité. L'accent sera également mis sur les priorités des pays en développement au sein du Comité fiscal des Nations unies, telles que définies dans le plan de travail du Comité pour 2025-2029. Au cœur de ces efforts figurera la garantie d'une répartition équitable des droits d'imposition pour les pays en développement. Le South Centre continuera à aider ses États membres à prendre des décisions éclairées sur l'adoption de normes fiscales internationales en produisant des estimations quantitatives des recettes et des études d'impact.



South Centre

International Environment House 2

Chemin de Balexert 7-9

1219 Geneva

Switzerland

Tel.: +41 22 791 8050

south@southcentre.int

www.southcentre.int

 [SouthCentre](#)

 [South Centre, Geneva](#)

 [SouthCentre GVA](#)

 [southcentre gva](#)

 [South Centre](#)

 [SouthCentre](#)